



HAL
open science

Repenser le rapport à la mer ? Nécessité et difficulté de la prise en compte du changement climatique et des risques côtiers dans l'aménagement du littoral de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Samuel Robert, Alexandra Schleyer-Lindenmann

► To cite this version:

Samuel Robert, Alexandra Schleyer-Lindenmann. Repenser le rapport à la mer ? Nécessité et difficulté de la prise en compte du changement climatique et des risques côtiers dans l'aménagement du littoral de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Maritimité(s) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Presses Universitaires de Provence, pp.129-145, 2024, L'Atelier méditerranéen, 979-10-320-0532-3. hal-04793399

HAL Id: hal-04793399

<https://hal.science/hal-04793399v1>

Submitted on 20 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

MARITIMITÉ(S)

en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



sous la direction de
Sophie Bouffier et Samuel Robert

L'ATELIER MÉDITERRANÉEN



L'atelier méditerranéen

Maritimité(s)
en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

sous la direction de
Sophie Bouffier et Samuel Robert

2024

PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

L'atelier méditerranéen

est une collection éditée en partenariat avec la MMSH

Aix-Marseille Université, CNRS, MMSH
5 Rue du Château de l'Horloge
CS 90412, 13097 Aix-en-Provence CEDEX 2
www.mmsh.fr

Cet ouvrage a bénéficié du soutien de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (Aix-Marseille Université / CNRS, UAR 3125), du LabEx DRIIHM (programme ANR-11-LABX-0010) au titre de l'Observatoire Hommes-Milieus Littoral méditerranéen, du Centre Camille Jullian (Aix-Marseille Université / CNRS, UMR 7299) et du laboratoire ESPACE (Aix-Marseille Université, Avignon Université, Université Côte d'Azur / CNRS, UMR 7300), que les éditeurs scientifiques tiennent à remercier.

Les chapitres de cet ouvrage sont placés sous la licence CC-BY-SA 4.0,
avec l'accord des auteurs et autrices.

Les contenus graphiques (illustrations, photographies, création graphique)
sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

Aix-Marseille Université

29, avenue Robert-Schuman – F – 13621 Aix-en-Provence CEDEX 1
Tél. 33 (0)4 13 55 31 91

pup@univ-amu.fr – Catalogue complet sur presses-universitaires.univ-amu.fr/editeur/pup

DIFFUSION LIBRAIRIES : AFPUD <https://www.afpu-diffusion.fr>

DISTRIBUTION LIBRAIRIES : DILISCO Groupe Albin Michel

Repenser le rapport à la mer ?

Nécessité et difficulté de la prise en compte du changement climatique et des risques côtiers dans l'aménagement du littoral de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Samuel Robert

Aix Marseille Université, Université Côte d'Azur, Avignon Université, CNRS, ESPACE, Avignon, France

Alexandra Schleyer-Lindenmann

Aix Marseille Université, Université Côte d'Azur, Avignon Université, CNRS, ESPACE, Avignon, France

129

En France, l'année 2010 constitue un tournant dans les politiques publiques du littoral. Jusqu'alors, l'objectif majeur était de protéger les côtes de la promotion immobilière, de contenir l'étalement urbain, de permettre un développement équilibré du littoral, tout en poursuivant des objectifs de maintien voire de restauration écologique des milieux¹. À la suite du rapport Piquard qui dénonçait une urbanisation rapide et incontrôlée des rivages en grande partie du fait de l'économie résidentielle et touristique², tout un arsenal juridique et réglementaire a en effet été forgé pour organiser une protection et une mise en valeur des espaces et des milieux littoraux en vue de contrer la pression anthropique. Mais en février 2010, une violente tempête a fait prendre conscience de la nécessité de considérer un nouvel enjeu³.

Responsable de la mort de plusieurs dizaines de personnes sur la côte atlantique, la tempête Xynthia a brutalement mis en évidence le fait que l'aménagement et la gestion de l'espace littoral doivent aussi être pensés au regard du changement climatique et de ses effets en termes de risques côtiers et d'élévation du niveau marin⁴. Tout au long de la décennie 2010, une nouvelle doctrine de l'État en matière d'urbanisme et de gestion des risques sur le littoral a alors été élaborée : Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte (SNGITC, 2012), Stratégie nationale de gestion des risques d'inondation

1 A. Merckelbagh, 2009.

2 M. Piquard, 1973.

3 S. Lelaurain *et al.*, 2021.

4 E. Chauveau *et al.*, 2011 ; D. Mercier, C. Chadenas, 2012.

et de submersion (SNGRI, 2014), Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML, 2017), jusqu'à la loi Climat et Résilience d'août 2021. Incontestablement, la tempête a profondément marqué les responsables publics et les citoyens. La mer, qui était alors presque exclusivement perçue comme levier pour le développement touristique et résidentiel du littoral, ou comme symbole des vacances, support de rêverie et invitation au voyage, a dorénavant commencé à être envisagée comme porteuse de risques et cause potentielle de morts. Ceci constitue un fait majeur car, depuis la fin du XVIII^e siècle, la mer et les rivages marins sont très fortement valorisés en France et dans la culture occidentale en général⁵. Aujourd'hui encore, le littoral est la principale destination de vacances des Français, et posséder un pied à terre ou prendre une location sur la côte reste recherché et coûteux. Dans ce contexte, le changement climatique et les risques qu'il induit favorisent-ils une nouvelle approche de l'urbanisme littoral ? Comment repenser le rapport à la mer ?

130

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), la question de l'adaptation des territoires côtiers au changement climatique se pose avec d'autant plus d'acuité que le littoral est valorisé comme décor depuis plus d'un siècle et demi, induisant une forte et ancienne urbanisation des rivages⁶. Comme nous allons le montrer, les zones côtières de la région ne sont pas à l'abri des risques littoraux et sont, elles aussi, menacées par le changement climatique. Cependant, les représentations de ce phénomène sont maigres, au regard de l'importance de soutenir l'économie touristique et résidentielle en lien avec la mer. Ceci se traduit dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement du littoral régional qui n'anticipent guère sinon pas du tout le changement climatique. Nous soulignons alors la nécessité d'une politique régionale d'adaptation à ce phénomène, en pointant les opportunités et les difficultés pour y parvenir.

Les risques et le changement climatique sur le littoral de PACA : une réalité incontestable

Le contexte en termes d'aléas

D'une longueur avoisinant les 1000 km, le littoral de Provence-Alpes-Côte d'Azur présente une topographie accidentée, où les plaines côtières sont de faible extension à l'exception du delta de Camargue à l'Ouest. La côte se caractérise majoritairement par des formes rocheuses (caps, criques, falaises) et des plages de petites dimensions (fig. 1). Par ailleurs, à faible voire très faible distance de la mer, le relief se distingue par des massifs relativement élevés, surplombant la côte ou en contact direct avec la mer (massifs des Calanques, des Maures, de l'Esterel, riviera niçoise). La Méditerranée, mer semi-fermée où les marées sont de très faible amplitude, baigne ce littoral où les aléas météo-marins sont fréquents. Des tempêtes, des vagues de submersion, des inondations ont réguliè-

5 A. Corbin, 2000 [1988] ; J.-D. Urbain, 1994.

6 M. Boyer, 2002 ; S. Robert, 2009.

rement lieu, en particulier en automne⁷. Ces aléas résultent de la libération de l'énergie accumulée par la Méditerranée pendant tout l'été, ce qui se traduit par des ascendances thermiques à la fin de cette saison, car la mer est relativement plus chaude que l'air qui la surplombe. Ces ascendances produisent des mouvements de masses d'air, des vents qui génèrent de la houle, et la formation de nuages. Des flux principalement de sud-sud-est conduisent ces masses nuageuses sur la côte, occasionnant parfois des précipitations élevées, des surcotes marines, le débordement des petits fleuves côtiers et des inondations. Ces phénomènes, nommés épisodes méditerranéens ou cévenols en Languedoc, font partie du régime climatique normal de la région et peuvent être très violents. Les plages et les falaises sont alors soumises à des phénomènes d'érosion, et les plaines côtières peuvent être submergées. Avec le changement climatique et le réchauffement accru de la mer, ces épisodes sont amenés à se multiplier. Du fait de l'élévation avérée du niveau marin⁸, les spécialistes du climat estiment aussi qu'ils seront plus violents, avec des précipitations très abondantes sur de courtes périodes de temps⁹.

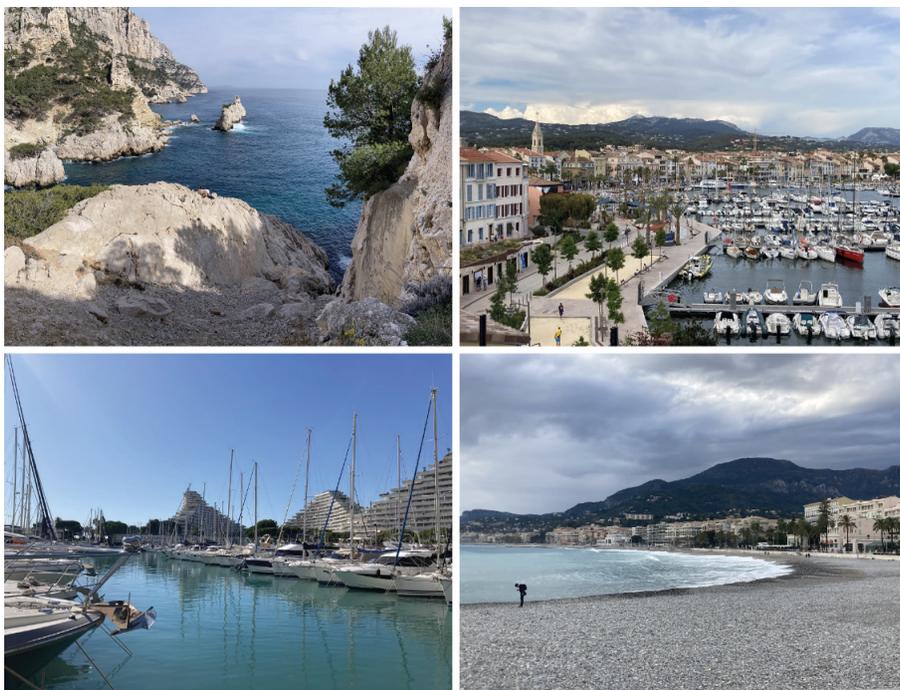


Fig. 1. Un littoral au relief contraignant mais fortement mis en valeur. De gauche à droite et de haut en bas : calanque de Sugiton, parc national des Calanques (source : Samuel Robert, avril 2022) ; Sanary-sur-Mer (source : Samuel Robert, mai 2022) ; Marina Baie des Anges, Villeneuve-Loubet (source : Samuel Robert, octobre 2020) ; Menton (source : Samuel Robert, novembre 2021), CC-BY-SA 4.0.

7 C. Bruzzi, 1999 ; F. Vinet *et al.*, 2011.

8 J.-J. Blanc, H. Faure, 1990 ; Y. Lageat, 2019.

9 W. Cramer *et al.*, 2018.

La vulnérabilité du territoire

Dans ce contexte, le littoral est particulièrement vulnérable. Par son relief, il s'est longtemps avéré difficile à aménager, tout en étant très attractif par son paysage¹⁰. Aujourd'hui, stations balnéaires, complexes touristiques et ports de plaisance s'y côtoient en nombre et en font l'un des principaux et plus anciens foyers du tourisme en France et en Méditerranée (fig. 1) : 135 ports de plaisance et de pêche, 350 sites de baignade surveillée, 40 % de la flotte mondiale de yachts fréquentant ses côtes, près de 83 000 emplois liés au tourisme côtier, 2,5 millions de croisiéristes avant la crise sanitaire de la Covid-19¹¹. Aussi l'urbanisation est-elle particulièrement développée, du fait d'une économie touristique et résidentielle puissante et dynamique, et de l'existence de villes anciennes et de grandes tailles à l'échelle de la France (Marseille, Nice, Toulon). Aujourd'hui, les 65 communes littorales de la région – au sens de la loi Littoral de 1986 – totalisent un peu plus de 2,5 millions d'habitants, soit la moitié de la population régionale (fig. 2). Cette concentration démographique s'accompagne d'une concentration des zones d'activités, des infrastructures et des équipements, faisant du littoral le centre névralgique de la région. Souvent localisés au plus près du rivage (aéroports de Marseille, Nice et Toulon ; zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer ; voie ferrée et autoroute sur la Côte d'Azur ; Promenade des Anglais à Nice ou Croisette à Cannes ; sites industriels de l'étang de Berre ; etc.), ces aménagements et nombre de zones habitées sont peu ou prou exposés aux aléas littoraux et à l'élévation du niveau marin. Qu'ils soient équipements de prestige (Mucem, Palais des Festivals de Cannes), infrastructures d'importance nationale sur le plan économique (raffineries de pétrole du golfe de Fos et de l'étang de Berre ; aéroports ; site Thalès Alenia Space de Cannes ; site Airbus Helicopter à Marignane ; etc.), ou complexes immobiliers (Marina Baie des Anges à Villeneuve-Loubet ; Port Grimaud et Marines de Cogolin ; etc.), tous contribuent, avec les fortes densités de population, à la vulnérabilité du littoral.

¹⁰ M. Boyer, 2002.

¹¹ Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2019, « Plan mer et du littoral. Une ambition maritime pour 2030, des initiatives phares d'ici 2020 », 53 p.

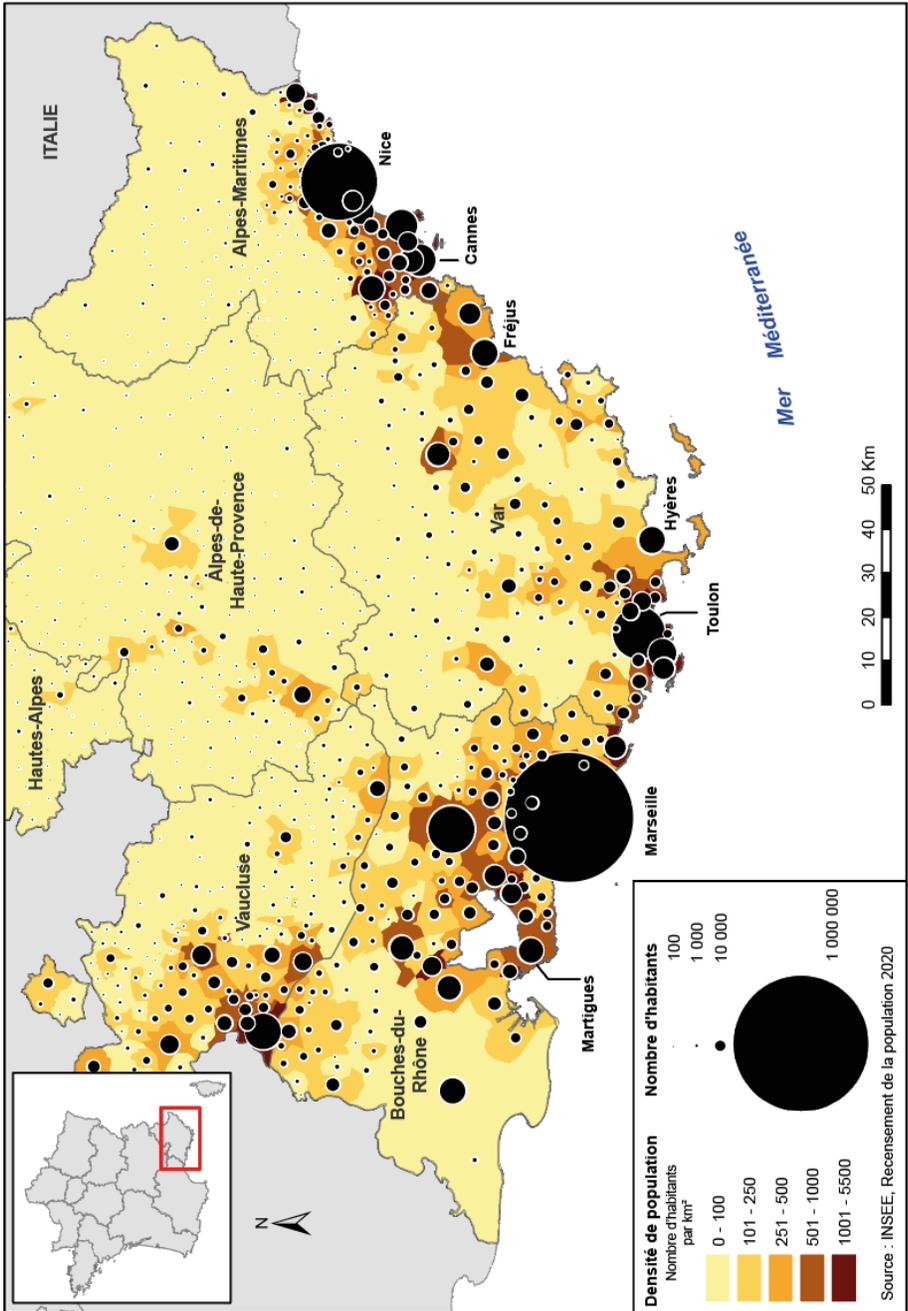


Fig. 2. Le littoral, site de concentration du peuplement de la Région. Source : INSEE, Recensement de la population 2020, CNRS-ESPACE / SR, CC-BY-SA 4.0.

Les exemples de catastrophes

Récurrence d'aléas potentiellement dévastateurs et vulnérabilité accrue du littoral créent des conditions hautement favorables aux risques et aux catastrophes. Outre l'érosion des plages et des falaises¹², la zone côtière est régulièrement soumise aux inondations et aux submersions venues de la mer¹³. Ainsi, la presse locale se fait régulièrement l'écho du débordement du Vieux-Port à Marseille, de la fermeture de la route littorale entre Antibes et Villeneuve Loubet, ou plus généralement des « coups de mer » sur la majeure partie du littoral de la région. Ces événements peuvent causer des dégâts matériels, qui motivent alors des arrêtés de catastrophes naturelles, ainsi que des victimes humaines dont certaines peuvent perdre la vie. Ces dernières années, de tels événements ont durement touché le département du Var : 27 morts en juin 2010 (basse vallée de l'Argens) ; 2 morts en octobre 2012 à La Garde ; 5 morts en novembre 2014 à la Londe-les-Maures, Hyères, Grimaud et Cogolin ; 3 morts en novembre 2019 (côte des Maures et basse vallée de l'Argens). Le département des Alpes-Maritimes a, lui aussi, été très touché avec 20 morts en octobre 2015 à Antibes, Biot, Cannes, Mandelieu-La Napoule, et Vallauris. Lors de ces épisodes, les destructions sont innombrables. Plus généralement les territoires sont paralysés et les populations éprouvées.

134

Des représentations sociales qui minorent les enjeux et les risques

Si les risques sont une réalité, leur perception n'engendre pas des comportements à la hauteur des enjeux concernés. Ce hiatus n'est pas particulièrement surprenant ; il s'observe dans la région comme ailleurs dans le monde. Il s'explique par le fait que la perception du risque n'est pas objective mais ancrée dans des significations construites collectivement, en d'autres termes, dans des représentations sociales¹⁴. En effet, les habitants du littoral sont susceptibles d'observer des phénomènes climatiques locaux, de les interpréter et de les intégrer, dans l'échange communicationnel avec leurs concitoyens, dans une représentation localement partagée¹⁵. Cette représentation donne sens aux phénomènes et permet d'y faire face. Des recherches menées sur le littoral de la Provence et de la Côte d'Azur nous permettent de décrire et d'expliquer pourquoi les enjeux liés au changement climatique et les risques qui en découlent sont ainsi perçus.

Perceptions des responsables politiques et techniques

En 2020, dans une étude intitulée PRECOAST (« Perception des risques côtiers et de l'adaptation par les acteurs territoriaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur »), nous avons

12 C. Brunel, F. Sabatier, 2007 ; C. Claeys *et al.*, 2017 ; O. Cohen, E.-J. Anthony, 2007.

13 M. Chalvet, C. Claeys, 2011 ; F. Vinet *et al.*, 2011.

14 H. Joffé, 2003 ; S. Moscovici, 2000.

15 C. Meur-Férec, E. Guillou, 2020 ; W. Wagner *et al.*, 1999.

mené des entretiens semi-directifs avec des acteurs en responsabilité au niveau municipal dans 29 communes, pour comprendre leurs représentations du territoire et du littoral de leur commune, ainsi que de son évolution et sa gestion¹⁶. Les données recueillies ont fait l'objet de deux analyses : l'une de statistique textuelle (mots les plus fréquemment employés et leurs relations), et l'autre qualitative, sur les thématiques du guide d'entretien et les thématiques émergeant spontanément.

Une variabilité des perceptions en fonction du type de risque

Parmi les mots dépassant 100 occurrences dans le corpus (les plus utilisés étant « plage », « littoral » et « commune », entre 692 et 621 occurrences), les termes « risques » et « érosion » n'apparaissent respectivement que 121 et 120 fois (fig. 3). Les risques occupent ainsi une place relativement secondaire dans le discours global, « érosion » étant davantage citée qu'« inondation » (92 occurrences) ou « submersion » (71 occurrences). L'analyse thématique montre que l'érosion est perçue comme un risque familier, présent « au quotidien », peu ou prou prévisible, et qu'elle concerne les plages. Elle est pensée comme gérable techniquement et est d'autant plus combattue qu'elle fragilise l'économie balnéaire. Le risque d'inondation est au contraire évoqué avec des termes plus dramatiques. Dépeint comme mettant en péril des biens matériels et des vies humaines, il est relaté par de nombreuses expériences personnelles. Redouté, il semble plus subi que géré. Il est également perçu comme plus fréquent et plus intense ces dernières années. La submersion marine est quant à elle le risque le moins fréquemment évoqué et le moins familier. Il n'y a pas de récit détaillé, ni d'expérience relatée de ce phénomène. Lorsqu'il est mentionné, il est le plus souvent associé à des termes le localisant dans un futur lointain, tout en étant vu comme particulièrement problématique à l'avenir. Toutefois, la prise en compte de l'élévation de la mer et ses conséquences en termes d'adaptation sur le plus long terme sont difficilement pensées par les personnes en responsabilité.

16 S. Robert *et al.*, 2023.

communes ; l'État, comme acteur déterminant dans le processus d'adaptation ; le rôle des compagnies d'assurances.

Perceptions des habitants

Le fatalisme face à l'élévation du niveau de la mer et au risque de submersion marine a également été détecté dans une étude menée dans le projet de recherche DIGUE 2020 (« Dignes maritimes et risques de submersion ») entre 2018 et 2021. Dans ce cadre, 41 habitants de deux communes littorales, Fréjus et Port-Saint-Louis-du-Rhône, ont été interrogés par entretiens semi-directifs¹⁷. Ces deux communes sont exposées de manière comparable au risque de submersion marine, tout en ayant des profils distincts : Port-Saint-Louis-du-Rhône est une ville industrialo-portuaire située à l'est de la Camargue ; Fréjus est une ville balnéaire sur la Côte d'Azur. Par rapport au risque de submersion marine, l'analyse thématique révèle plusieurs stratégies argumentatives pour minimiser ce risque ou tout au moins le sentiment de vulnérabilité : la comparaison sociale (« Ici nous sommes moins exposés que les habitants de la côte atlantique ») ; la comparaison entre les risques (« Il y a ici d'autres risques, plus immédiats, plus importants ») ; le fatalisme (« De toute façon, on ne pourra rien faire contre l'élévation de la mer »). Ces arguments sont utilisés dans les deux villes pour justifier l'absence globale de comportements individuels de prévention ou de protection. Comme sur la côte atlantique¹⁸, on observe que l'attachement au littoral s'accompagne d'une relativisation du risque venant de la mer. En utilisant ces stratégies argumentatives, les habitants protègent ainsi leur identité¹⁹.

Des politiques d'urbanisme peu anticipatrices, en lien avec une inertie territoriale

Alors que les risques littoraux font l'objet de représentations qui n'engagent guère à agir, nous avons étudié leur anticipation par les politiques publiques d'urbanisme et d'aménagement de l'espace²⁰. Plus particulièrement, nous avons analysé les documents locaux d'urbanisme des communes les plus exposées à l'élévation du niveau marin, à l'érosion du trait de côte et aux inondations côtières.

Les documents d'urbanisme comme matière pour appréhender la gestion des risques

En France, les documents locaux d'urbanisme sont établis par les communes et les établissements publics intercommunaux. Ce sont les PLU (Plan local d'urbanisme), les PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) et les SCOT (Schéma de cohérence territoriale).

17 R. Bertoldo *et al.*, 2021.

18 C. Meur-Férec, E. Guillou, 2020.

19 G. Breakwell, 2001.

20 S. Robert, A. Schleyer-Lindenmann, 2021.

Ils sont au service d'un projet de territoire élaboré localement : ils en présentent les spécificités et les enjeux (« rapport de présentation »), et réglementent en conséquence les usages possibles des sols et les droits à construire (« partie réglementaire »), dans le respect des obligations issues d'échelons administratifs supérieurs, en particulier concernant la gestion et la prévention des risques qui sont une prérogative de l'État. L'étude de ces documents offre la possibilité d'appréhender la gestion des risques sous un angle plus institutionnel et permet de saisir la capacité des territoires à anticiper les changements à venir. Notre étude a porté sur les documents en vigueur en juillet 2019 dans les 65 communes littorales de la région pour caractériser la manière dont les risques liés au changement climatique sont traités dans la planification urbaine.

Faible prise en compte des risques dans les documents d'urbanisme

Le principal enseignement de cette étude est que le littoral de la région est insuffisamment préparé aux changements actuels et à venir. En juillet 2019, 31 communes (cumulant 22 % de la longueur du littoral régional) sont soit sans PLU, soit sans évocation des risques littoraux liés au changement climatique dans le rapport de présentation de leur PLU. Ce constat interpelle dans une région au littoral aussi densément peuplé et autant orienté vers l'économie balnéaire et résidentielle. Il témoigne d'une relative difficulté à planifier et à anticiper l'avenir en prenant en compte la totalité des enjeux. Ceci est conforté par le fait que parmi les autres communes littorales de la région (34), dont le PLU évoque l'existence de phénomènes de submersion marine et/ou d'érosion, seules 23 présentent des éléments de réglementation en lien avec ces aléas. Ce décalage constitue une surprise et interroge à nouveau. Il signifie en effet que certaines communes mentionnent l'existence d'aléas sur leur territoire mais qu'elles ne prennent pas de disposition pour y faire face. Compte tenu du fait qu'anticiper les risques « naturels » fait partie des objectifs de la planification urbaine, ce second constat étonne. Enfin et surtout, il apparaît que lorsque des dispositions existent, elles sont le plus souvent la transposition de mesures imposées par l'État via les plans de prévention des risques (PPR) ou les « porter-à-connaissance » (PAC) sur l'aléa submersion marine, transmis par les préfets aux communes. En d'autres termes, les mesures visant à réduire les risques littoraux n'émanent pas véritablement de décisions prises par les exécutifs locaux. Dans les faits, seules huit communes proposent une réglementation d'urbanisme d'essence proprement locale pour se prémunir de ces risques.

Une inertie territoriale qui se traduit par la permanence de projets au plus près de la côte

Au final, les communes littorales de la région n'ont pas pris la mesure des effets à venir du changement climatique. L'analyse de la planification urbaine suggère en effet une forme d'attentisme, qui interroge la capacité des collectivités à questionner la trajectoire et le modèle de développement de leur territoire. À leurs yeux, le littoral de la région est

difficilement adaptable du fait du poids de l'économie résidentielle et touristique, et du nombre et du caractère stratégique des infrastructures implantées à proximité du rivage. On peut alors émettre l'hypothèse que cette manière de penser les empêche d'imaginer un futur différent pour leur développement économique et social, d'autant que les enjeux sont colossaux en termes de chiffres d'affaires, d'emplois, de rentrées fiscales ou encore d'image pour les communes. Les acteurs publics restent ainsi promoteurs de nombreux projets qui renforcent la vulnérabilité et les risques du fait de leur implantation sur le rivage. La rénovation du front de mer de la Joliette à Marseille (Mucem, réplique de la grotte Cosquer, projet de marina sur le site du J1), le nouveau musée Jean Cocteau à Menton, le réaménagement à venir de la Croisette à Cannes ou la restructuration du quartier du port à Toulon, pour ne citer que quelques exemples, montrent combien le littoral continue de concentrer l'attention des acteurs publics et des investisseurs. Il est perçu comme un espace incontournable du développement économique et social sur le territoire, ce qui rend impossible un changement de modèle d'aménagement urbain, que ce soit pour s'adapter aux effets du changement climatique ou pour tout autre motif (fig. 4). Cette impossibilité de s'éloigner de la mer, de construire progressivement de nouvelles centralités sur le territoire communal constitue en cela une forme d'inertie.



Fig. 4. Affichage sur site du projet de nouveau stade nautique de Marseille Prado, réalisé pour les compétitions de voile des Jeux olympiques de 2024. Source : Samuel Robert, octobre 2023, CC-BY-SA 4.0.

Nécessité et difficultés pour une politique régionale d'adaptation des territoires littoraux

Le réchauffement de la planète est avéré et va se poursuivre dans les décennies à venir²¹. Ses impacts s'observent déjà sur la plupart des écosystèmes, les ressources et le cadre de vie des sociétés humaines, et ils devraient s'amplifier sur les territoires littoraux urbanisés²². Ce constat impose la conception de stratégies d'adaptation, ce qui induit des politiques publiques adéquates. Dans ce contexte, Provence-Alpes-Côte d'Azur apparaît peu avant-gardiste sinon en retard.

Des initiatives isolées, principalement portées par la recherche

Au lendemain de Xynthia, l'adaptation des territoires côtiers au changement climatique et à ses effets est prise au sérieux sur tout le littoral français. En PACA, la ville d'Hyères se porte par exemple candidate et est retenue avec quatre autres territoires à l'appel à projets pour l'« Expérimentation de la relocalisation des activités et des biens : recomposition spatiale des territoires menacés par les risques littoraux » lancé en 2012 dans le cadre la SNGITC²³. Cependant, cette démarche rencontre de multiples résistances en local²⁴ et ne survit pas au programme pilote. Aussi, en dehors de cette initiative, les collectivités locales de la région ne sont guère proactives pour explorer les modalités d'une adaptation de leur littoral au changement climatique. Ce sont d'autres actions, relevant plutôt de la sphère scientifique, qui permettent d'étudier cette problématique en associant des chercheurs et des acteurs territoriaux de la région, notamment les projets VULIGAM – Vulnérabilité des systèmes littoraux d'une grande agglomération méditerranéenne (2009-2012), CAMADAPT – Adaptation aux changements globaux dans la réserve de biosphère « Camargue Grand Delta » (2010-2013), AlternaLiVE – Alternatives littoral vulnérable – Élévation du niveau marin (2012-2015), DIGUE 2020 – Dignes maritimes et risques de submersion (2018-2021), TRAJECTOIRES – Temps long et progressivité de l'action publique. Acceptabilité et opérationnalisation des trajectoires d'adaptation des territoires littoraux (2022-2025). À cette liste non exhaustive, peut être ajouté le projet ADAPTO – Vers une gestion souple du trait de côte (2017-2022) porté par le Conservatoire du littoral et dont les Vieux Salins d'Hyères constituent l'un des dix sites d'expérimentation.

21 IPCC, 2022.

22 B. C. Glavovic *et al.*, 2022.

23 MEDDE (Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie), 2014, *Vers la relocalisation des activités et des biens. 5 territoires en expérimentation*, actes du séminaire à mi-parcours du 19 mai 2014, <https://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/AAPR_ActesSeminaire20140519_cle217581.pdf>.

24 H. Rey-Valette *et al.*, 2019.

L'initiative Mon Littoral

Constatant l'absence d'avancées vers une politique régionale d'adaptation du littoral au changement climatique, l'État décide en 2018 de financer une étude de faisabilité d'une plateforme régionale d'échanges sur la gestion durable du trait de côte. Cette initiative, menée par la DREAL, vise à lancer une dynamique avec les acteurs locaux, en vue de créer un observatoire régional pour la gestion du littoral, conformément aux préconisations de la SNGITC. PACA est alors la seule des huit régions de France métropolitaine riveraines de la mer à ne pas avoir mis en chantier un tel outil. Les travaux débutent avec un comité de pilotage animé par la DREAL et composé de scientifiques, de membres du CEREMA et du BRGM, rejoints ensuite par le CRIGE-PACA. Le département du Var sert de territoire pilote pour l'élaboration d'un prototype et pour créer une communauté d'acteurs de la gestion du littoral, avec l'appui de la DDTM du Var. Ces travaux débouchent en septembre 2020 sur un outil web nommé *Mon Littoral*, sur lequel sont déposées des ressources, des études scientifiques et techniques, et des actualités relatives à l'évolution du trait de côte et de la bande côtière (fig. 5). En parallèle, plusieurs actions sont engagées pour créer une dynamique autour de la gestion du littoral : partenariat avec l'École nationale supérieure d'Architecture de Marseille pour la production de travaux prospectifs sur le devenir du littoral régional à l'horizon 2100 ; financement d'études ; organisation d'un atelier de réflexion sur la commune de Sainte-Maxime (janvier 2021) ; organisation du webinaire « Les littoraux face au changement climatique : comprendre les enjeux, repenser ensemble nos pratiques » avec le CEREMA (septembre 2021). Des présentations de l'outil et des études financées sont également organisées. Afin d'ancrer plus solidement *Mon Littoral* dans son territoire, la DREAL se rapproche de la Région afin de l'associer à la démarche et de l'impliquer dans son pilotage. Ce rapprochement voit officiellement le jour en mars 2022 avec la signature d'une convention cadre État-Région relative au développement et à la gestion de la plateforme *monlittoral.fr*.

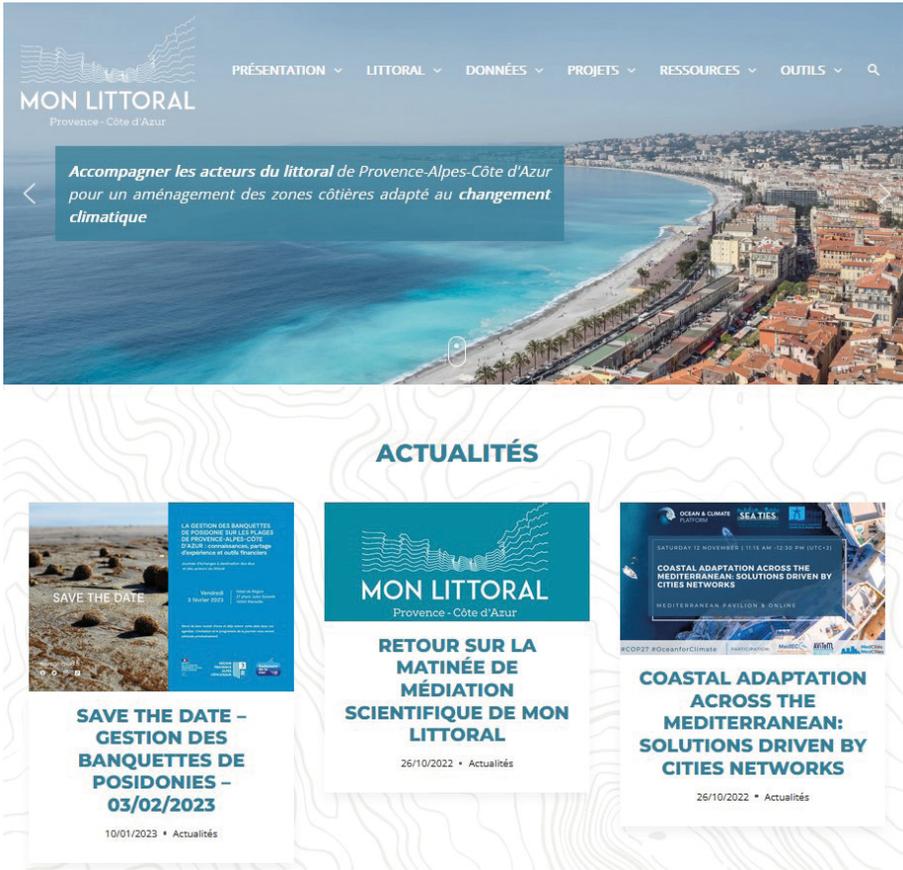


Fig. 5. Page de connexion au site *monlittoral.fr* (janvier 2023).

Difficultés et opportunités

Quatre ans après son lancement, *Mon Littoral* constitue l'unique initiative régionale ayant pour objet l'adaptation du littoral au changement climatique et aux risques côtiers. Destinée à favoriser le développement d'une culture régionale de l'adaptation pour un aménagement durable et résilient des territoires littoraux, la démarche dispose de très peu de moyens pour fonctionner, tant en termes de ressources humaines que de ressources financières. Aussi, alors que les travaux ont été lancés avec enthousiasme et ont retenu l'attention de beaucoup d'acteurs territoriaux, la dynamique d'ensemble est-elle suspendue à la volonté politique. Parce que l'aménagement du territoire est une compétence régionale et que la mise en œuvre de la SNGITC doit être assurée ce niveau, la Région est à l'évidence l'institution déterminante pour le devenir de cette initiative. Son implication via la convention cadre passée avec l'État peut être vue comme un signe favorable mais, un an après sa signature, très peu de choses se sont passées. La Région

n'a toujours pas officiellement communiqué sur la signature de cette convention, ce que les institutions font en général quand elles veulent montrer qu'elles agissent. Or, sans communication, sans mise en débat public de la question de l'adaptation du littoral, la culture autour de cette question ne peut se construire. Quelle est donc la volonté de la Région sur cette question, elle qui a été capable d'afficher son ambition en matière de développement économique pour la mer et le littoral pour la période 2019-2030 ? La question se pose car, dans le document décrivant cette ambition²⁵, le changement climatique n'est pas traité comme un facteur déterminant, même s'il est souvent cité. Parmi les 44 actions prioritaires (25 à 3 ans et 19 à 10 ans), seules trois abordent le sujet de l'adaptation au changement climatique, dont deux témoignent d'une préoccupation affirmée pour les plages en tant que support de l'économie balnéaire. En d'autres termes, l'adaptation au changement climatique sur le littoral ne semble guère imprégner les objectifs de développement économique. On peut estimer que la loi Climat et Résilience d'août 2021 est de nature à impulser une nouvelle dynamique. Reste à savoir dans quelle mesure les résistances locales au changement et la difficulté à penser un autre rapport économique et social à la mer et au littoral joueront en sens contraire.

Conclusion

En 2004-2005, la Bibliothèque nationale de France présentait l'exposition « La mer. Terreur et fascination », qui rendait compte du caractère ambivalent des représentations de la mer dans l'histoire humaine²⁶. Cet intitulé rend bien compte des manières de voir la mer aujourd'hui encore, en particulier depuis que le changement climatique est mieux appréhendé et que ses effets sur les littoraux sont mieux perçus. Cependant, la définition d'un nouveau rapport à la mer, en particulier au travers des manières d'aménager et d'habiter le littoral, reste un défi²⁷. Cette question est tout particulièrement posée sur les littoraux à la fois très urbanisés et très marqués par le tourisme et l'économie résidentielle, comme Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans cette région, notre analyse des politiques publiques d'aménagement du territoire, via des enquêtes auprès des décideurs publics et des habitants ainsi que via l'étude des documents d'urbanisme, montre en effet que l'adaptation du littoral au changement climatique est embryonnaire et peu anticipée. Au regard des enjeux concernés, un changement de paradigme de l'aménagement du territoire est plus que jamais nécessaire. Il ne doit pas être vu comme un renoncement à toutes les formes actuelles de mise en valeur de la mer et du littoral, ni annonciateur d'une perte d'attractivité ou d'un handicap pour le territoire. Il est au contraire une opportunité à saisir dans l'esprit de la transition écologique.

25 Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2019, « Plan mer et du littoral. Une ambition maritime pour 2030, des initiatives phares d'ici 2020 », 53 p.

26 A. Corbin, H. Richard, 2011 [2004].

27 S. Robert, H. Melin, 2016.

Bibliographie

- Bertoldo R., Guignard S., Dias P., Schleyer-Lindemann A., 2021, « Coastal inconsistencies : Living with and anticipating coastal flood risk in southern France », *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 64, 102521, <<https://doi.org/10.1016/j.ijdr.2021.102521>>.
- Blanc J.-J., Faure H., 1990, « La montée récente du niveau de la mer. Exemples de Marseille, Gênes et Venise (Méditerranée) », *Géologie Méditerranéenne*, 17, 2, p. 109-122, <<https://doi.org/10.3406/geolm.1990.1436>>.
- Boyer M., 2002, *L'invention de la Côte d'Azur. L'hiver dans le Midi*, La Tour-d'Aigues, L'Aube.
- Breakwell G. M., 2001, « Mental models and social representations of hazards: the significance of identity processes », *Journal of Risk Research*, 4, 4, p. 341-351, <<https://doi.org/10.1080/13669870110062730>>.
- Brunel C., Sabatier F., 2007, « Provence pocket beach erosion », *Méditerranée*, 108, p. 77-82, <<https://doi.org/10.4000/mediterranee.175>>.
- Bruzzi C., 1999, « Bilan des impacts morphologiques des tempêtes de novembre et décembre 1997 sur les plages orientales du delta du Rhône », *Méditerranée*, 93, p. 5-10, <<https://doi.org/10.3406/medit.1999.3124>>.
- Chalvet M., Claeys C., 2011, « Marseille, une ville méditerranéenne entre pénurie et inondation », *Vertigo*, Hors-série 10, <<https://doi.org/10.4000/vertigo.12083>>.
- Chauveau E., Chadenas C., Comentale B., Pottier P., Blançoel A., Feuillet T., Mercier D., Pourinet L., Rollo N., Tillier I., Trouillet B., 2011, « Xynthia : leçons d'une catastrophe », *Cybergeo*, 538, <<https://doi.org/10.4000/cybergeo.23763>>.
- Claeys C., Giuliano J., Tepongning Megnifo H., Fissier L., Rouadjia A., Lizée C., Geneys C., Marçot N., 2017, « Une analyse interdisciplinaire des vulnérabilités socioenvironnementales : le cas de falaises côtières urbanisées en Méditerranée », *Natures Sciences Sociétés*, 25, 3, p. 241-254, <<https://doi.org/10.1051/nss/2017053>>.
- Cohen O., Anthony E.-J., 2007, « Gravel beach erosion and nourishment in Nice, French Riviera », *Méditerranée*, 108, p. 99-103, <<https://doi.org/10.4000/mediterranee.182>>.
- Corbin A., 2000 [1988], *Le territoire du vide. L'Occident et le désir de rivage 1750-1840*, Paris, Flammarion, coll. « Champs ».
- Corbin A., Richard H. (dir.), 2011 [2004], *La mer, terreur et fascination*, Paris, Seuil, coll. « Point Histoire ».
- Cramer W., Guiot J., Fader M., Garrabou J., Gattuso J.-P., Iglesias A., Lange M. A., Lionello P., Llasat M. C., Paz S., Penueles J., Snoussi M., Toreti A., Tsimplis M. N., Xoplaki E., 2018, « Climate change and interconnected risks to sustainable development in the Mediterranean », *Nature Climate Change*, 8, 11, p. 972-980, <<https://doi.org/10.1038/s41558-018-0299-2>>.
- Glavovic B. C., Dawson R., Chow W., Garschagen M., Haasnoot M., Singh C., Thomas A., 2022, « Cross-Chapter Paper 2 : Cities and Settlements by the Sea », in IPCC [H.-O. Pörtner, D. C. Roberts, M. Tignor, E. S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (dir.)], *Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 2163-2194, <<https://doi.org/10.1017/9781009325844.019>>.

- IPCC, 2022, « Summary for Policymakers » [H.-O. Pörtner, D. C. Roberts, E. S. Poloczanska, K. Mintenbeck, M. Tignor, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Lösschke, V. Möller, A. Okem (dir.)], in *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 3-33, <<https://doi.org/10.1017/9781009325844.001>>.
- Joffe H., 2003, « Risk : From perception to social representation », *British journal of social psychology*, 42, 1, p. 55-73, <<https://doi.org/10.1348/014466603763276126>>.
- Lageat Y., 2019, *Les variations du niveau des mers*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.
- Lelaurain S., Guignard S., Schleyer-Lindenmann A., Bertoldo R., 2021, « From Risk to Legislative Innovation : The Trajectory of Marine Submersion Through the French Media », *Environmental Communication*, 15, 8, p. 1-17, <<https://doi.org/10.1080/17524032.2021.1954538>>.
- Mercier D., Chadenas C., 2012, « La tempête Xynthia et la cartographie des « zones noires » sur le littoral français : analyse critique à partir de l'exemple de La Faute-sur-Mer (Vendée) », *Noroi*, 222, p. 45-60, <<https://doi-org.lama.univ-amu.fr/10.4000/noroi.3895>>.
- Merckelbagh A., 2009, *Et si le littoral allait jusqu'à la mer. La politique du littoral sous la V^e République*, Versailles, Éditions Quæ.
- Meur-Férec C., Guillou E., 2020, « Interest of Social Representations Theory to grasp coastal vulnerability and to enhance coastal risk management (Interés de la Teoría de las Representaciones Sociales para entender la vulnerabilidad costera y para mejorar la gestión de los riesgos costeros) », *PsyEcology*, 11, 1, p. 78-89, <<https://doi.org/10.1080/21711976.2019.1644003>>.
- Moscovici S., 2000, *Social Représentations. Explorations in social psychology*, Cambridge, Polity Press.
- Piquard M., 1973, *Le littoral français. Perspectives pour l'aménagement*, La Documentation française.
- Rey-Valette H., Robert S., Rulleau B., 2018, « Resistance to relocation in flood-vulnerable coastal areas : a proposed composite index », *Climate Policy*, 19, 2, <<https://doi.org/10.1080/14693062.2018.1482823>>.
- Robert S., 2009, « La vue sur mer et l'urbanisation du littoral. Approche géographique et cartographique sur la Côte d'Azur et la Riviera du Ponant », thèse de géographie, Université Nice Sophia Antipolis, <<https://hal.science/tel-00442279>>.
- Robert S., Melin H. (dir.), 2016, *Habiter le littoral. Enjeux contemporains*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille.
- Robert S., Schleyer-Lindenmann A., 2021, « How ready are we to cope with climate change ? Extent of adaptation to sea level rise and coastal risks in local planning documents of southern France », *Land Use Policy*, 104, 105354, <<https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2021.105354>>.
- Robert S., Quercy A., Schleyer-Lindenmann A., 2023, « Territorial inertia versus adaptation to climate change. When local authorities discuss coastal management in a French Mediterranean region », *Global Environmental Change*, 81, 102702, <[10.1016/j.gloenvcha.2023.102702](https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2023.102702)>.
- Urbain J.-D., 1994, *Sur la plage. Mœurs et coutumes balnéaires*, Paris, Payot.
- Vinet F., Boissier L., Defossez S., 2011, « La mortalité comme expression de la vulnérabilité humaine face aux catastrophes naturelles : deux inondations récentes en France (Xynthia, Var, 2010) », *VertigO*, 11, 2, <<http://journals.openedition.org/vertigo/11074>>.
- Wagner W., Duveen G., Farr R., Jovchelovitch S., Lorenzi-Cioldi F., Marková I., Rose D., 1999, « Theory and Method of Social Representations », *Asian Journal of Social Psychology*, 2, 1, p. 95-125, <<https://doi.org/10.1111/1467-839X.00028>>.

Table des matières

| | |
|---|---|
| Une perspective pluridisciplinaire sur les rapports à la mer en Provence-Alpes-Côte d'Azur Sophie Bouffier, Samuel Robert | 5 |
|---|---|

Maritimité et identité maritime

| | |
|--|----|
| La maritimité : grille de lecture pour historiens Gilbert Buti | 19 |
| La maritimité : de l'économie politique à la sociologie économique des ports Arnaud Le Marchand | 27 |
| Maritimité et insularité : réflexions critiques et croisées Louis Brigand | 35 |
| La maritimité qui vient, une occupation industrielle du monde océanique Éric Foulquier | 45 |

239

Les racines des identités maritimes

| | |
|---|----|
| Gyptis : un programme d'archéologie navale au cœur du patrimoine maritime méditerranéen Pierre Poveda | 57 |
| Être marin au cœur des sociétés anciennes en Provence XVII ^e -XIX ^e s. Marin un jour, marin toujours ? Gilbert Buti | 71 |
| La trajectoire du port de Fos, entre racines antiques et enjeux contemporains Souen Fontaine, Fabien Bartolotti | 81 |

Les enjeux de la maritimité aujourd'hui

| | |
|--|----|
| La revalorisation urbaine du front de mer marseillais. Ville culturelle, écocité et marketing territorial Alexandre Grondeau | 97 |
|--|----|

Les enjeux de la gestion des plages à Marseille. Une mise en perspective avec Barcelone et Valence (Espagne)

Brieuc Cabioch, Samuel Robert 113

Repenser le rapport à la mer ? Nécessité et difficulté de la prise en compte du changement climatique et des risques côtiers dans l'aménagement du littoral de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Samuel Robert, Alexandra Schleyer-Lindenmann 129

La mer, milieu et ressource fragiles

Sandrine Ruitton 147

Quelques observations sur le contexte juridique de la gouvernance internationale de l'environnement en Méditerranée

Pascale Ricard 167

Penser autrement la mer Méditerranée

240 | Going deep : histoire maritime et histoire volumétrique en mer Méditerranée

Lino Camprubí, María C. Villarín 185

Émergence d'une conception écocentree de la mer en Provence-Alpes-Côte d'Azur ? Réflexion à partir d'une analyse des discours d'usagers associatifs

Nelly Parès, Samuel Robert 203

De quelques figures océaniques contemporaines. L'aquarium, le container et le poisson cybernétique...

Marc Bernardot 219

Les auteurs 237

MARITIMITÉ(S)

EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

L'ATELIER MÉDITERRANÉEN

réunit des
approches
pluridisciplinaires
sur le monde
méditerranéen.

La mer, qui couvre plus des deux tiers de la surface de la planète, est une composante majeure de l'environnement humain. Par son étendue, ses fonds et les êtres vivants qui l'habitent, elle fascine et engendre aussi bien des peurs que des fantasmes. Aujourd'hui, les espaces et les milieux marins sont l'objet de la convoitise des États, de projets économiques ou de loisirs et des préoccupations écologiques des populations. Ils sont aussi le ciment des habitants des territoires littoraux qui, au cours du temps long, ont construit des liens étroits avec l'élément marin et constitué une culture spécifique. Cette relation des humains à la mer et la place qu'elle occupe dans leur histoire et leur culture, dans la vie actuelle des populations ainsi que dans les futurs qu'elles imaginent, interrogent aujourd'hui les acteurs publics des régions littorales, soucieux de concevoir des politiques en phase avec les identités et les aspirations de leurs habitants. En mobilisant le concept de *maritimité* (les représentations, les pratiques et les liens à la mer des sociétés riveraines), cet ouvrage pluridisciplinaire propose de rendre compte de l'ancienneté, de la diversité, de l'ambivalence et des évolutions possibles des rapports à la mer et des identités maritimes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Méditerranée et le littoral y sont une partie essentielle du territoire, et la *maritimité* est une évidence tout autant qu'une dimension évolutive dont la connaissance est ainsi réactualisée.

Couverture

Le Gyptis en navigation à l'hiver 2013, entre Frioul et Malmousque, suivi de près par le ferry Danielle Casanova en partance pour la Corse.
© Loïc Damelet, CCI, AMU-CNRS, CC-BY-SA 4.0.

Sophie Bouffier est historienne et archéologue, professeur d'histoire grecque à Aix Marseille Université (Centre Camille Jullian, UMR 7299, MMSH/UAR 3125). Ses travaux portent sur les sociétés de Méditerranée occidentale, en particulier en Sicile et à Marseille, et leur gestion des ressources environnementales.

Samuel Robert est géographe, directeur de recherche au CNRS à Aix-en-Provence (laboratoire ESPACE, UMR 7300). Ses recherches portent sur les espaces littoraux (dynamiques territoriales et paysagères, représentations, politiques publiques), suivant des approches spatiales, sociales et culturelles.



Presses
Universitaires
de Provence

amU Aix
Marseille
Université

Éditions



Maison méditerranéenne
des sciences de l'homme
UMR 5175



REGION
SUD
PROVENCE
CÔTE D'AZUR



24 €